

## Mon commerce à Giromagny

**Bulletin  
d'information #1**  
Mars 2022

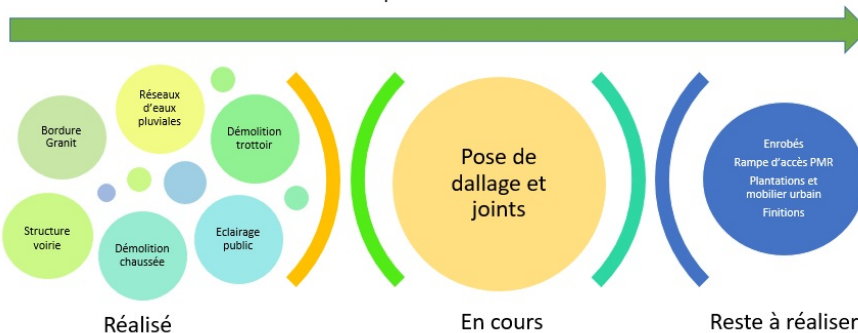


### Vous informer

#### Point travaux : Fin de la tranche 1

Les travaux de la tranche 1 arrivent à leur terme.  
Le chantier sera terminé courant Avril.

Travaux Tranche 1 : Septembre 2021 à Avril 2022



#### Commission d'indemnisation à l'amiable

Dans le cadre des travaux d'aménagements de Giromagny Bourg Centre, la commune de Giromagny tient à accompagner et soutenir les commerçants. Pour cela, la création d'une commission d'indemnisation amiable (CIA) a été votée en novembre 2021 par délibération du Conseil municipal.

##### Son rôle :

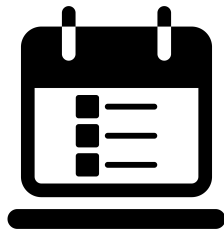
Cette CIA est créée pour répondre à l'impact subi par les commerçants de Giromagny sur leur activité à cause de travaux publics actuellement en cours au centre de la commune et est placée sous la présidence d'un magistrat du tribunal administratif de Besançon. Elle se veut impartiale, compétente et diligente.

Elle a pour mission **d'examiner et rendre un avis sur les demandes d'indemnisation des riverains commerçants subissant une perte de marge brute du fait des travaux** en fonction de critères qu'elle détermine conformément à la réglementation et la jurisprudence sur ce sujet.

#### Prochaines étapes

**Mai 2022** : Installation de la CIA

**Mai-juin 2022** : Une permanence CCI sera organisée (sur RDV) pour accompagner les chefs d'entreprises, s'ils le souhaitent, à la complétude de leur dossier.



## Réunion d'information collective Mardi 26/04/2022 - 19h15

Les entreprises seront conviées à une réunion d'information collective pour présenter la commission, son fonctionnement, remettre les dossiers et autres actualités...

L'invitation sera envoyée prochainement à chacun.

## Vous accompagner

La CCI mobilise son expertise au côté de la municipalité et vous accompagne autour de 3 priorités : continuer à développer votre commerce pendant les travaux, trouver des aides, être soutenu et accompagné.

## + de visibilité pour votre commerce



### L'écho local : la nouvelle rubrique de la CCI sur Facebook pour les commerçants

Chaque mois, la CCI met en lumière une entreprise du Territoire de Belfort. Vous souhaitez nous faire part de votre savoir-faire ? Envoyez-nous quelques photos et un court descriptif de votre activité, nous nous ferons un plaisir de les partager

[Je m'inscris](#)

### Etes-vous présent sur le site de la mairie ?

Le [site de la mairie](#) propose un annuaire des entreprises de commerces et services présentes à Giromagny.

Vos données y sont-elles à jour ? Avez-vous indiqué votre adresse mail, l'adresse de votre page facebook ou celle de votre site Internet ? N'hésitez pas à nous faire part de vos demandes d'inscriptions et/ou de modifications à l'adresse mail : [mairie@giromagny.fr](mailto:mairie@giromagny.fr) ou [fannyfloriani@giromagny.fr](mailto:fannyfloriani@giromagny.fr)

### Votre page Google My Business = votre carte d'identité numérique

**"On n'a qu'une seule chance de faire une bonne première impression"**

Avec près de 92% de toutes les recherches sur Internet effectuées sur Google, avoir une page Google My Business est quasiment incontournable et c'est souvent le premier contact que vos clients ou futurs clients vont avoir avec votre entreprise.

**Gratuit, simple et accessible à tous**, cet outil permet d'être visible dès les premières recherches et donne la première impression sur votre commerce. Travailler votre page Google My Business (photos, localisation, horaires, informations ponctuelles, avis clients, ...) est donc un excellent moyen d'aider le client à préparer son passage dans votre établissement ou dans son parcours d'achat.

Comment créer ou mettre à jour sa fiche Google My Business ?

Découvrez tous les conseils CCI dans la fiche pratique à télécharger.

[Je télécharge la fiche pratique en PDF](#)

## Anticiper les travaux à venir

L'exécution de travaux publics de la tranche 2 à proximité de votre boutique à partir du mois de juillet 2022 va perturber votre activité commerciale. Il est donc essentiel de vous préparer.



## Adaptez votre organisation

Plusieurs actions peuvent être mises en place en amont pour minimiser l'impact des travaux.

Vous pouvez par exemple :

- Prévenir les banques, URSSAF, services fiscaux, SSI... pour obtenir, au besoin, un échelonnement des paiements ;
- Ajuster les stocks afin d'anticiper la baisse de vente ;
- Anticiper la gestion des congés de votre personnel (Ex. : poser les congés des salariés pendant les travaux) ;

- Prévoir d'adapter les horaires d'ouverture (ouverture tardive, événements nocturnes, ouverture les dimanches, ...)
- Mettre en place de nouvelles offres avec un marketing adapté (Ex. : pour un restaurateur, cibler les entreprises qui sont à proximité et leur faire des tarifs de groupe).
- Prévoir une signalétique pour indiquer l'accès à votre boutique et/ou une bache publicitaire.



## Une vitrine unique : la vôtre

Les véhicules de construction, les travailleurs et les panneaux rendent l'accès à votre commerce plus difficile pour les visiteurs.

La première étape importante pour que votre commerce reste visible est de vous assurer que votre vitrine indique que vous êtes bien ouvert ! Cela paraît évident. Mais c'est aussi bon à rappeler.

Encore plus qu'avant, il faut attirer l'oeil du client.

Liste des éléments à prendre en compte pour que votre vitrine attire l'attention.

- 1 - **Propre.** Les gens voient tout. Essayez d'avoir une vitrine aussi brillante que le crâne de Monsieur Propre même pendant les travaux.
- 2 - **Claire.** Affichez les heures d'ouverture et faites en sorte que l'on sache tout de suite ce que vous vendez.
- 3 - **Invitante.** Choisissez des couleurs qui représentent votre marque et votre secteur, et un agencement qui montre ce que vous faites de façon unique !
- 4 - **Visible.** Il faudra vous mettre dans la peau du client et le résultat final devra être jugé de l'extérieur. Allez sur le trottoir d'en face et voyez si votre vitrine est toujours intéressante !

## Continuer à vendre autrement

Les travaux publics se dressent entre vous et vos clients. Vous devez donc trouver un moyen de les contourner afin de rester en contact avec votre clientèle.

Etre présent sur le web est un moyen fort de donner de la visibilité à votre entreprise, de développer votre chiffre d'affaires et de tisser des liens privilégiés avec votre clientèle.

### Retrouvez vos clients en ligne

Avec des millions de personnes qui utilisent les plateformes de réseaux sociaux, créer sa page professionnelle sur Facebook, Instagram, ... est une excellente occasion pour votre entreprise de toucher un grand nombre de personnes intéressées par vos produits ou services.

Pour commencer, il est plus facile de se concentrer sur celui le plus adapté à votre cible de clientèle et de bien

travailler un seul réseau social plutôt que de vouloir être partout.

Pour vous aider à choisir le réseau social adapté, découvrez la typologie des utilisateurs et leurs usages pour chacun des principaux réseaux sociaux



[Lire la suite](#)

## Des offres adaptées, des services en plus, ...

Quel que soit votre secteur d'activité, il s'agit d'inventer une nouvelle façon d'interagir afin de répondre aux besoins de votre clientèle locale.

C'est le moment de vous rappeler aux bons souvenirs de vos clients,



grâce à, par exemple :

- des newsletters, des communications SMS...
- la mise en place d'animations collectives spécifiques pour attirer la clientèle réticente du fait des travaux
- la mise en place d'une carte de fidélité spécifique avec des offres pendant les travaux
- la mise en place d'une carte de parrainage
- le Click&collect, la vente à emporter ...



### Un commerce, des ventes sur tous les canaux

Il est possible de renforcer le lien avec votre clientèle et de vendre vos produits à la fois en boutique et en ligne. Avec ce guide pratique, découvrez les outils numériques à votre disposition pour compléter l'activité de votre commerce avec le numérique.

[Je télécharge le guide](#)

## Des projets pour mon commerce ?

Ca y est ! Les travaux ont débuté ! Pourquoi ne pas saisir cette opportunité pour faire le point, imaginer ce que votre commerce sera demain, préparer l'après travaux.

Pour vous aider à relever ce défi et à poursuivre votre activité, la CCI 90 vous informe dans cette phase de travaux et accompagne vos projets.

Les conseillers CCI sont à vos côtés : aides à l'investissement, accompagnements sur-mesure, sur le numérique, les économies d'énergie, ...

**Une question, un conseil, ... nous sommes là.**

[Je souhaite rencontrer un conseiller CCI](#)

### Vos contacts

#### Fanny FLORIANI

Cheffe de projet Petites villes de Demain

Mairie de Giromagny

T. 03 84 27 14 18

Mail. [fannyfloriani@giromagny.fr](mailto:fannyfloriani@giromagny.fr)

#### Carole BOSSEZ

Responsable Direct CCI

Chambre de Commerce et d'Industrie

T. 03 84 54 54 68

Mail. [cbossez@belfort.cci.fr](mailto:cbossez@belfort.cci.fr)

CCI Territoire de Belfort  
1 rue du Docteur Charles Fréry  
CS 50199 - 90004 BELFORT Cedex  
Tél. 03 84 54 54 54  
[cci@belfort.cci.fr](mailto:cci@belfort.cci.fr) - [www.belfort.cci.fr](http://www.belfort.cci.fr)



Cette newsletter a été envoyée à {{ contact.EMAIL }}  
Vous recevez cette newsletter car vous êtes répertorié  
auprès de la CCI du Territoire de Belfort.

[Cliquez ici pour vous désinscrire du Bulletin d'Information "Mon commerce à Giromagny"](#)

[Cliquez ici pour vous désinscrire de tous les emailings de la CCI du Territoire de Belfort.](#)